

## Conseils pratiques pour la planète...

- Je profite au maximum de la lumière du jour.
- J'aère régulièrement pour chasser les toxiques.
- Le soleil est une puissante source de chaleur : je baisse le thermostat.
- Une douche plutôt qu'un bain, c'est 60 % d'économie d'eau.
- Ne jetez pas de produits toxiques dans les toilettes : ils se retrouvent dans les rivières.
- Pour le détartrage, j'utilise du vinaigre blanc, c'est efficace et ça pollue moins.
- J'évite les lingettes jetables.
- J'installe des réducteurs de débits d'eau sur les robinets.
- J'achète des produits de saison et évite ainsi la culture forcée dévoreuse d'énergie.
- Je fais mes courses à proximité, économise sur les déplacements et favorise les produits bio.
- J'utilise des engrais et des pesticides naturels, fais du compost avec mes déchets verts, récupère l'eau de pluie pour arroser mes plantes...
- Pour les petits trajets, je marche à pied (en voiture le 1<sup>er</sup> kilomètre, c'est 60 % d'essence en plus).
- J'imprime en recto-verso et utilise le dos des feuilles pour les brouillons.
- Je limite le recours à la climatisation, à cause du dégagement de CO2 et de la surconsommation...

Lettre éditée par la CCSA. ISSN en cours.

Responsable de la publication :  
Gérard Dué, Président de la CCSA.

Comité de rédaction :  
Gérard Dué, Michel Delmotte,  
Daniel Cadet, Pierre Roussez.

Conception et rédaction : "inédit conseil"  
Jacques Parent et Alain Trédez.

Mise en page : Tout Compo.  
Impression : l'Artésienne.

Cette lettre est éditée  
sur papier recyclé  
avec des encres  
végétales



## Le Sud-Arrageois bouge...

Les 1<sup>er</sup> et 5 Octobre, à Courcelles le comte, les portes ouvertes des exploitations de Jean-Michel et Anne-Marie Sauvage ont permis à quelque 500 personnes de prendre contact avec les réalités d'une reconversion à l'agriculture biologique et de nouer des liens utiles avec l'Assemblée Permanente de l'Economie Solidaire Nord/Pas-de-Calais (APES) qui sera amenée à soutenir nos initiatives.

Le 25 Octobre, en mairie de Saint-Léger, la commission du SAGE de la Sensée "Erosion des sols" s'est largement ouverte aux agriculteurs du Sud-Arrageois, pour une concertation devant aboutir à un ambitieux plan de plantations de haies, bandes enherbées et couvert hivernal des sols dans le cadre de notre opération-pilote "Corridor Biologique Sensée". Les exposés de Messieurs Derancourt (Chambre d'Agriculture), Marmuse (SETA), de Wazières, Goethals, Thiébaud, Trédez, Herbo, Dromby et le riche débat qui a suivi, ont permis de dresser l'inventaire des techniques douces qui permettront d'enrayer les coulées de boue et les risques d'inondation, avec l'accord et la participation des agriculteurs concernés. D'autres rencontres seront nécessaires.

Le PLan Local d'Urbanisme (PLU) de Croisilles, qui prévoit une trame verte et bleue au cœur de la commune, en ceinture verte et



en linéaire boisés le long des chemins, est retenu parmi les "coups de cœur" de Cité Environnement, rencontre régionale des acteurs du développement durable centrée cette année sur le thème de l'éco-conception. Une bonne note pour le Sud-Arrageois de mieux intégré dans les réseaux d'échanges sur le développement durable.



Depuis le 13 novembre, les agents de la brigade verte de l'association d'insertion Espace Vert Environnement (EVE) sont à l'œuvre pour l'entretien de la Sensée, du Cojeul et de l'Hirondelle. Les travaux vont s'étaler sur tout l'hiver. Par anticipation des conclusions de l'Agenda 21, et en étroite collaboration avec la mission Agenda 21, EVE applique les principes de la "Gestion Différenciée", c'est-à-dire la mise œuvre de méthodes douces respectueuses des espèces végétales et animales liées à nos modestes cours d'eau. Faites-leur bon accueil.

A Boiry-Becquerelle, l'association des jardiniers met déjà en œuvre notre projet de large formation au jardinage biologique, en essayant d'inciter chaque jardinier du Sud-Arrageois à abandonner l'usage des produits de synthèse, à respecter l'écologie du sol et des plantes. Des réunions régulières sont organisées. Contact M. Lemieuvre : 03 21 73 39 46.



A Ecoust-Saint-Mein, les bénévoles de la bibliothèque s'impliquent fortement dans la sensibilisation de tous aux enjeux incontournables du Développement Durable. Ils ont réalisé en juin une exposition "Devenons Eco-citoyens" qui a été présentée à la Communauté de Communes. Contact : Bibliothèque ruelle Le Pourchain 62128 Ecoust-Saint-Mein.



# La lettre d'informations concernant le développement durable sur le territoire...



N°04  
Novembre  
2006

## Calendrier des réunions publiques

Près de 50 opérations inscrites à l'ordre du jour des ateliers du territoire concrétisent ces 3 axes, et vont être retravaillées par les prochains ateliers : Atelier de l'axe 1 Plan climat local :

> **lundi 11 décembre**

Atelier de l'axe 2 Trame verte et bleue :

> **mardi 12 décembre**

Atelier de l'axe 3 Economie Solidaire :

> **lundi 18 décembre**

**Ces réunions de concertation se tiennent de 18 h à 20 h au siège de la Communauté de Communes, 7 rue de Saint Léger à Croisilles.**

Pour les préparer, il vous est possible d'obtenir sur simple demande les fiches-projets correspondant à l'atelier de votre choix.

La demande est à adresser à Alain Trédez Mission Agenda 21  
CCSA 7 Rue de Saint-Léger  
62128 Croisilles  
Tél 03 21 22 87 56

## L'Agenda 21 s'engage dans trois axes stratégiques...



Le Comité de Territoire s'est réuni le 12 octobre, en présence d'Alain Villain, Directeur des grands projets au Conseil Régional. Deux heures d'argumentaires et d'échanges ont permis de construire la charpente du futur projet de territoire dont les opérations s'organiseront selon 3 axes :

**1) Un plan climat local :** il regroupera les opérations prévues pour la reconquête de la qualité de l'air, de l'eau et des sols, et inclura toutes les actions de maîtrise et d'alternative énergétique dans les domaines de la production, des transports, de l'habitat ou des services. On recherchera en priorité un meilleur bilan carbone du territoire, et une réduction significative des gaz à effet de serre ; la végétalisation joue évidemment un rôle fonctionnel dans un tel bilan. Cet effort ciblé présente en outre l'autre avantage d'être fortement créateur d'emplois et de mieux-vivre.

**2) Une trame verte et bleue :** outre sa valeur fonctionnelle de maillage écologique et de document directeur d'un vaste effort de plantation de haies et d'arbres, une telle réappropriation du paysage par la population locale doit générer une meilleure image et attractivité du territoire, et des activités nouvelles. Les corridors biologiques situent un niveau d'excellence dans l'ambition, mais impliquent une longue détermination. De nombreuses opérations locales et les documents d'urbanisme figurent ici.

**3) Un programme d'économie solidaire :** dans un contexte de quête de sens et de recherche d'une meilleure qualité de vie, il devient évident de porter une attention particulière aux moins bien lotis. Cette conception d'une société plus juste et plus équitable est créatrice d'emplois et source de développement pour le tiers-secteur.

\* Les photos en gris représentent du développement non durable



Notre planète est  
notre héritage...

## Les résultats du sondage et des enquêtes réalisés

Vous souvenez-vous du questionnaire en 10 points que vous avez reçu en mai dernier ?

L'analyse des réponses qui nous ont été retournées indique les directions à suivre pour l'élaboration de notre projet de territoire :

- la plantation de haies et la protection de l'eau arrivent largement en tête des préoccupations environnementales locales.
- 75 % des personnes se déclarent responsables et acteurs des améliorations à apporter à l'état local de notre planète.
- 40 % se disent victimes des aérosols chimiques en pulvérisation.
- 86 % pensent qu'il est actuellement porté atteinte à leur santé, à leur sécurité, à leur cadre de vie.

Les anciens regrettent les pâtures qui enveloppaient les villages et les cours d'eau, ainsi que la solidarité villageoise.

Les jeunes souhaitent s'engager dans des actions éco-citoyennes.

Les opérations plébiscitées pour le futur contenu de notre Agenda 21 sont :

- la plantation de haies autour des pâtures survivantes,
- la lutte efficace contre les coulées de boue,
- le développement des services de proximité.

Si vous voulez en savoir plus sur le résultat de cette consultation locale, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mission Agenda 21 de la CCSA. Tél : 03 21 22 87 56.

*Pour mémoire, un Agenda 21 est un ensemble de réalisations en développement durable pour protéger le XXI<sup>ème</sup> siècle.*

# Un Conseil d'Orientation Energé



## Une phase de diagnostic

La Communauté de Communes du Sud-Arrangeois a obtenu une aide de l'ADEME pour réaliser un diagnostic énergétique de tous les bâtiments publics du territoire.

Les mairies, les écoles et salles communales vont recevoir la visite de techniciens indépendants qui vont rechercher les déperditions de chaleur par les murs, les toitures, les ponts thermiques, les ouvertures... Ils vont également étudier l'orientation, la ventilation, la nature des isolants, du système d'éclairage, des autres consommations.

De leurs observations sur place, de leurs entretiens avec les mairies et utilisateurs de locaux, de l'examen des factures d'énergie, ils vont tirer un rapport sur l'état des lieux, et formuler des propositions d'économies de consommation énergétique.

L'objectif est de réaliser ensuite les aménagements, et de réduire à la fois les factures et notre contribution à l'effet de serre et aux dégradations climatiques.



Le siège de la CCSA

## Des lampes à basse consommation pour lutter contre l'inondation ?

Il faut prendre conscience que le CO2 et les Gaz à Effet de Serre (GES) sont la cause principale des dérèglements climatiques, parmi lesquels les orages diluviens. Il faut savoir aussi que les bâtiments de travail et d'habitation représentent 31% de la consommation énergétique de notre région, poste le plus en croissance avec celui des transports, ces dernières années.

Notre consommation locale, si modeste soit-elle par rapport aux 14 millions de Tonnes Equivalent Pétrole (TEP) brûlées annuellement en Nord/Pas-de-Calais, est donc pour une part dans les 845.000 tonnes de monoxyde de carbone, ou les 85.000 tonnes d'oxyde d'azote rejeté chaque année dans l'atmosphère régionale. Les travaux qui seront réalisés dans le sillage du diagnostic auront un sens plein, si l'on considère la justesse du slogan de l'ADEME : "Il n'y a pas de petit geste, quand on est 60 millions à le faire" ou encore "Chaque geste compte".

**ECONOMIES D'ENERGIE  
PAISONS VITE  
ÇA CHAUFFE**

L'Agenda 21 est financé par le Conseil Régional. Pour financer les actions, des négociations sont en cours avec :



\* Les photos en gris représentent du développement non durable



# gétique dans nos 22 communes

**Tout le monde est concerné...**

L'effort qui s'organise pour les bâtiments publics, à titre d'exemple, ne peut prendre tout son sens que si cet exemple est suivi par tous.

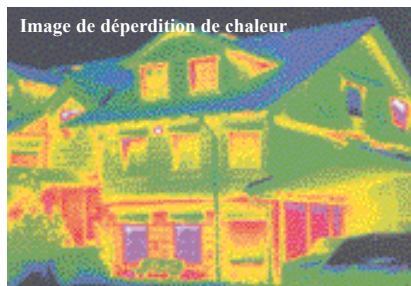
Les gisements d'économies d'énergies sont extrêmement nombreux, importants, inexploités, et l'objectif est que la vitrine offerte par nos mairies et écoles incite chaque consommateur à agir ensuite chez lui, dans les années à venir. Ce n'est qu'à cette condition que nous pouvons envisager des résultats significatifs.

Prévue initialement en juillet 2006, l'instauration d'un diagnostic de performance énergétique pour les maisons vendues est repoussée. Il devra être établi au même titre que le diagnostic amiante, plomb et termites lors de la vente d'un logement afin de réduire les émissions de CO2 et contribuer aux économies d'énergie. C'est une transposition en droit national de la Directive européenne sur les performances énergétiques des bâtiments. Le diagnostic est un document qui informe l'acquéreur des caractéristiques thermiques du

logement qu'il souhaite acheter (chauffage, production d'eau chaude...), de ses consommations d'énergie et des coûts qui en découlent. Il sera à terme obligatoire pour les maisons louées.

Pour réussir cette incitation, les élèves de nos écoles auront la possibilité de suivre le travail des experts, et peut-être de réaliser les panneaux explicatifs des problèmes relevés et des solutions proposées.

Par la suite, dans le cadre du Plan Climat local (voir ci-dessous), c'est chaque catégorie de la population qui sera interpellée par l'Agenda 21 sur ses consommations, leurs effets polluants et les solutions pour les réduire.



## LE PLAN CLIMAT LOCAL

C'est l'un des 3 axes retenus par le Comité de Territoire pour orienter l'Agenda 21.

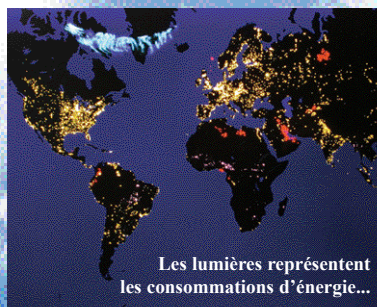
Dans ce cadre, le Conseil d'Orientation Énergétique (COE) n'est qu'un petit élément.

En effet, rien que sur le volet "énergies", les ateliers de territoire débattent depuis juin :

- de constructions en HQE (Haute Qualité Environnementale),
- de production de méthane,
- de soutien aux panneaux solaires,
- de covoiturage,
- de maîtrise de l'éclairage public,
- d'huile végétale,
- de boisement,
- d'isolation des toitures anciennes,
- des éoliennes...

Les ambitions locales sont à la hauteur des enjeux et de notre potentiel d'actions.

Le COE n'est qu'une entrée en matière. Dans quelques années, nous mesurerons notre contribution au sauvetage de l'équilibre climatique.



## Où en sont nos opérations-pilotes ?



**1** L'opération de diagnostic énergétique des bâtiments publics est présentée ci-contre.

**2** Le futur "Corridor biologique Sensée" est en cours d'inventaire écologique. Deux biologistes de la Fédération Nord Nature examinent minutieusement les berges, les espaces boisés, la voie verte, les bords de chemins pour y repérer toutes les espèces présentes et définir les moyens d'enrichir le milieu. Concernant la lutte contre l'érosion sur la Sensée amont, à la suite de la réunion de Saint-Léger (voir page 4), une réunion se prépare entre la communauté et l'institution agricole.

**3** Pour le développement du covoiturage, une enquête soutenue par l'ADEME permettra d'affiner la réalité des déplacements quotidiens en voitures individuelles, et le potentiel de réduction de ces combustions à effet de serre important.

**4** L'opération "Récupération d'eau de pluie" entrera en phase active dès que les taux d'aide de l'Etat et de l'Agence de l'Eau seront définitivement fixés, c'est-à-dire début 2007. Plus de 20 personnes ont déjà fait une demande de dossier d'inscription. Comme l'opération envisage d'aider 100 réalisations, on peut encore se faire connaître.

**5** "A l'école de la nature" se concrétise par des contacts entre les enseignants et la mission Agenda 21 pour définir les projets, par des animations et des préparatifs de classes vertes à Hénin sur Cojeul, Croisilles, Boiry-Becquerelle...

